

Procès-verbal de l'assemblée générale du GRMHST, le 25 janvier 2017, dans les locaux de Tridel SA à Lausanne

1. Accueil, appel et nomination des scrutateurs

Il est 10h30 quand le président, Antoine Glardon, ouvre l'assemblée générale en saluant tous les membres présents.

La liste de présence montre que 41 personnes assistent à l'AG, 12 membres se sont excusés.

MM. Paul Madeleine et Antonino Trovato sont nommés scrutateurs du jour.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

2. Lecture du procès-verbal de l'AG 2016

La lecture de ce procès-verbal n'est pas demandée, celui-ci ayant été publié sur le site Internet, et ayant été communiqué comme annexe de l'invitation à l'AG.

Le PV est adopté sans modification et à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

3.1. Rapport du président

Le président présente son rapport dans lequel il nous informe sur le nombre de réunions tenues par le comité (5) durant lesquelles il a été discuté en particulier du renforcement de la communication avec les membres, des améliorations à apporter à notre site internet, de prises de position lors de procédures de consultations (en particulier celle relative au nouvel examen de spécialiste STPS).

Les réunions de comité, et plus particulièrement celles de groupes ad hoc, ont aussi été mises à profit pour la mise sur pied des activités suivantes :

- AG 2016 chez Firmenich SA à Meyrin Satigny 44 participants
- Journée à thème du 26 avril 2016 à l'Hôtel Continental à Bienne, sur le thème des « Risques émergents » 69 participants
- Journée de présentation de cas du 29 octobre 2016 à Morges 69 participants

Le président nous informe aussi sur la participation du groupement aux activités au sein de la société faîtière [suissepro](#) qui, lors de 6 séances :

- a eu des échanges d'informations avec le SECO et la Suva,
- a planché sur le futur et les prochaines activités de la Commission Scientifique de suissepro (COSS), après la démission, début août, de son président Christian Voirol (la commission se cherche un nouveau président),
- a œuvré à la préparation de la journée du 15 septembre 2016 à Berne,
- a discuté du renforcement du poids des associations dans les procédures de consultations lors de projets de modifications ou d'élaboration de nouveaux textes règlementaires (p.ex. le nouvel examen de spécialiste STPS).

Il termine en faisant un point sur l'état d'avancement du projet d'examen cité ci-dessus, qui laisse actuellement de nombreuses questions ouvertes. Plusieurs membres dont MM. Paul Madelaine, Daniel Ramaciotti et Christophe Iseli interviennent pour amener des compléments.

Il remercie enfin les membres pour la confiance témoignée et souhaite que les prochaines années soient riches en événements et satisfactions.

3.2. Rapport du secrétaire

Le secrétaire présente très courtement les évolutions de l'effectif du groupement à l'assemblée.

Au 31.12.2016, l'effectif de notre groupement est de 199 membres dont :

72 membres collectifs

122 membres individuels

5 membres d'honneur

Admissions en 2016

1 nouveau membre individuel et 3 membres collectifs ont été admis

Démissions en 2016

13 membres individuels et 3 membres collectifs ont démissionné, 1 membre d'honneur est décédé, M. Pierre Andina (décédé en 2015)

En ce qui concerne la diffusion d'information par voie électronique se sont 301 adresses qui figurent dans notre fichier.

3.3. Rapport du trésorier

Le trésorier présente son rapport à l'assemblée en indiquant que l'année 2016 s'est terminée par un bénéfice de CHF 2'388.58 et que la fortune s'élève au 31.12.2016 à CHF 76'187.21.

Le montant des cotisations impayées en 2016 se monte à CHF 1'500 (12 membres collectifs et 6 membres individuels). Ces mauvais payeurs seront « gelés » en 2017 puis radiés sans nouvelle de leur part d'ici la fin 2017.

Il est à noter qu'il est toujours compliqué de se faire payer une cotisation par les entreprises (nécessité de disposer d'un « bon de commande », services financiers décentralisés, etc.)

3.4. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes Mme Michèle Berode et M. Daniel Ramaciotti ont procédé à la vérification des comptes le 11 janvier 2017, à Carouge, dans les locaux d'Ergorama.

Daniel Ramaciotti donne lecture de leur rapport ; celui-ci indique que les rapporteurs ont trouvés les comptes parfaitement tenus.

Ils ont constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits sont en parfait accord avec la comptabilité et suggèrent à l'assemblée d'accepter les comptes présentés, d'en donner décharge au trésorier et de le remercier pour le travail effectué ainsi que d'approuver le rapport des vérificateurs et de leur en donner décharge.

4. Adoption des rapports.

Les rapports du président, du secrétaire, du trésorier et des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité.

5. Elections et nominations

5.1. Election au comité

Le président et les membres du comité, à l'exception de MM. Didier Fardel et Michel Guenat acceptent de poursuivre leur mandat.

Le président remercie Michel Guenat pour ses 7 ans de présence active au comité ; ses remerciements vont aussi à Didier Fardel (absent) pour ses 5 ans au comité. Michel Guenat remercie l'assemblée et dans une présentation humoristique décrit son quotidien professionnel durant ses 20 ans à la tête de l'OFIT.

Pour remplacer ces 2 démissionnaires le comité propose M. Patrice Fosse, psychologue du travail - ergonome, actuellement inspecteur du travail à l'OCIRT. Ce dernier se présente brièvement à l'assemblée.

Le nouveau membre est élu à l'unanimité, l'assemblée renouvelle sa confiance au président et à son comité.

5.2. Election des vérificateurs des comptes

Mme Michèle Berode et M. Daniel Ramaciotti acceptent de renouveler leur mandat de vérificateurs. Ils sont réélus à l'unanimité.

5.3. Nomination d'une membre d'honneur

Le comité propose de nommer Mme Dr Elisabeth Conne-Perréard, membre d'honneur.

Dr Jacques Holtz, dans une présentation, retrace quelques grandes étapes des activités professionnelles de Dr Conne-Perréard, active dans plusieurs associations professionnelles dont le GRMHST depuis 1991.

La proposition est acceptée à l'unanimité et la nouvelle membre d'honneur est applaudie ; Dr Elisabeth Conne-Perréard, en quelques mots, remercie le groupement.

6. Fixation des cotisations

Au vu de la bonne santé des comptes du Groupement, le comité propose de laisser inchangé le montant des cotisations pour 2017, soit :

Membre collectif CHF 100.-

Membre individuel CHF 50.-

La proposition est acceptée à l'unanimité.

7. Programme d'activité 2017

Le comité propose le programme d'activités suivant :

- Assemblée des délégués Suissepro **mercredi 5 avril 2017**
- Journée à thème à Fribourg **mardi 9 mai 2017**
- XXVII^{èmes} Journées franco-suissees à Besançon **jeudi et vendredi 29-30 juin 2017**
- Séance de présentation de cas **jeudi 5 octobre 2017**

Ces informations seront régulièrement mises à jour sur la page d'accueil du site Internet.

8. Divers et propositions individuelles

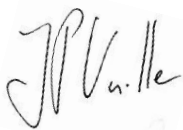
Dr. Sébastien Eich, constatant la décroissance régulière du nombre de membres, fait diverses propositions pour améliorer la « visibilité » du groupement et faciliter les échanges entre ses membres.

Une des améliorations pourrait être de disposer, sur le site internet, de la liste des membres ainsi que de leurs qualifications, comme cela se fait p.ex. pour la plupart des sociétés sœurs.

Daniel Ramaciotti renchérit en rappelant qu'il s'agit d'une demande déjà formulée à plusieurs reprises, sans suite actuellement.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, le président clôt l'assemblée générale 2017 à 11h50. La journée se poursuit par le repas pris au restaurant La Radio, puis en début d'après-midi par la visite des installations de Tridel SA.

Le secrétaire



J.-P. Vuille